



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

1. Courrier type de demande de subvention
2. Contenu du dossier de demande de subvention
 - A. Informations concernant le demandeur
 - B. Informations sur l'opération
 - B1. Investissement
 - B2. Études
 - C. Dépenses prévisionnelles et plan de financement
 - D. Liste des pièces administratives

Annexe 1 – Déclaration des aides de minimis

Annexe 2 – Définition communautaire des micros, petites et moyennes entreprises

Tous les documents doivent être produits en 2 exemplaires : un sous format papier et un sous format numérique (courriel ou cd-rom ou clé USB).

Seule la transmission d'un dossier COMPLET fera l'objet d'un examen de la demande.

*NB : Pour une association, utiliser le formulaire CERFA n°12156*03 disponible à l'adresse suivante : <http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml>*

Le dossier est à transmettre à :

ADEME
Direction Régionale Midi-Pyrénées
Technoparc Bât. 9
1202, rue l'Occitane
31670 LABÈGE

1. COURRIER TYPE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Je soussigné(e), Michel SIMON

agissant en qualité de :

représentant dûment mandaté¹

De : JEAN MARC VAYSSOUZE FAURE.....

sollicite par la présente demande une aide financière pour la réalisation de l'opération décrite ci-dessous et certifie :

- être régulièrement déclaré ;
- être en règle à l'égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ;
- ne pas encourir de procédure collective² ;
- exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
- avoir pris connaissance des règles générales d'attribution des aides de l'ADEME du 23 octobre 2014³ ;
- que l'opération pour laquelle je sollicite une aide financière n'a pas commencé ou qu'elle n'a pas donné lieu à des engagements fermes⁴.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier de demande d'aide financière pour mon opération consistant à :

Mettre en œuvre un « PROGRAMME D'ACTIONS DE RELAIS DE MOBILISATION » EN FAVEUR DE LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND CAHORS

J'ai bien noté que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints.

Fait, le à CAHORS

Signature :

Et cachet de l'organisme

TOUTE FAUSSE DECLARATION EST PASSIBLE DE PEINES D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDES PREVUES PAR LES ARTICLES 441-6 ET 441-7 DU CODE PENAL. LE DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS PREVUES PAR LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES S'EXERCE AUPRES DU SERVICE OU DE L'ETABLISSEMENT AUPRES DUQUEL VOUS AVEZ DEPOSE VOTRE DOSSIER.

¹ Si le signataire n'est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

² Procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires.

³ Consultables sur le site internet de l'ADEME à l'adresse suivante : <http://www.ademe.fr/deliberations-conseil-dadministration>

⁴ Sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté...

2. CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE**A – INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR**

Raison sociale : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS

Forme juridique : ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

N° SIRET : 20002373700014.....

Adresse du siège social HOTEL ADMINISTRATIF WILSON _ 72, RUE DU PRESIDENT WILSON _ BP 802281 _
46 005 CAHORS CEDEX 9

Taille de l'organisme⁵ : GRAND :

Régime de TVA : Non assujetti :

Aides de minimis perçues au cours des 3 derniers exercices fiscaux : Non :

Représentant légal :

Nom - Prénom : JEAN MARC VAYSSOUZE FAURE

Fonction : PRESIDENT

Adresse : HOTEL ADMINISTRATIF WILSON _ 72, RUE DU PRESIDENT WILSON _ BP 802281 _ 46 005 CAHORS
CEDEX 9

Téléphone : 05.65.20.89.28.....

Courriel : llemoign@grandcahors.fr

Délégation de signature à : Michel SIMON (joindre au dossier la délégation)

Personne chargée du suivi de l'opération, s'il diffère du représentant légal:

Nom - Prénom : LE MOIGN Lola

Adresse :

Téléphone : 05.65.20.89.28

Courriel : llemoign@grandcahors.fr

⁵ VOIR ANNEXE 2 - Information nécessaire à la fixation du taux d'aide maximum dans le respect de la réglementation européenne relative aux aides d'état

B 2 -**Objet :**

PROGRAMME D'ACTIONS DE RELAIS DE MOBILISATION » EN FAVEUR DE LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND CAHORS

Lieu de réalisation :

TERRITOIRE DU GRAND CAHORS

Description du projet :

6 thématiques pour la réalisation de 7 actions en faveur de la mobilité alternative sur le territoire communautaire (voir pièce jointe présentant le détail du programme)

Objectifs poursuivis et résultats attendus :

VOIR PIECE JOINTE PRESENTANT LE DETAIL DU PROGRAMME

ECHENCIER DE L'OPERATION

Date de démarrage : 1/03/2016

Durée estimée de l'opération (date de mise en service de(s) l'installation(s) inclus, le cas échéant) : 3 ANS

C – DEPENSES PREVISIONNELLES ET PLAN DE FINANCEMENT

C 1 – Dépenses prévisionnelles liées à l'opération

	Dépenses internes de personnel	Dépenses externes de communication
Coût total	90 000,00 €	33 500,00 €
Part ADEME	36 000,00 €	33 500,00 €
Part Grand Cahors	54 000,00 €	- €

Voir détail dans PIECE JOINTE PRESENTANT LE DETAIL DU PROGRAMME

C2 – Financement prévisionnel de l'opération

	Montant en €
AIDES PUBLIQUES (1) :	
ADEME :	69 500.00
FEDER :	
AUTRES (préciser) :	
AUTRES AIDES :	
GRAND CAHORS	54 000.00
AUTRES FINANCEMENTS :	
TOTAL	

(1) Conformément à l'article 2.1.1 des règles générales d'attribution des aides par l'ADEME, le bénéficiaire s'engage à communiquer à l'ADEME sans délai toute aide publique qu'il aurait sollicitée ou reçue, solliciterait ou recevrait pour la réalisation de l'opération concernée.

POUR TOUS LES DEMANDEURS :

- Dossier de demande de subvention dûment rempli et signé
- Relevé d'identité bancaire (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN
- Le tableau prévisionnel des dépenses, accompagné du plan de financement de l'opération

Et, le cas échéant :

- Projet de contrat si financement par crédit-bail et indication de la valeur marchande du matériel concerné
- Contrat de délégation de service public (DSP) ou Contrat de Partenariat Public-Privé (PPP)
- Délégation de pouvoir et/ou de signature
- Déclaration aide de minimis (annexe 1)

POUR LES GROUPEMENTS D'INTERET PUBLIC (GIP) :

- Décision et délibération signée de l'organe compétent sollicitant l'aide
- Copie de la publication de la décision d'approbation de la convention constitutive (GIP)
- Convention constitutive et liste des membres du CA

POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LEURS GROUPEMENTS :

- Délibération signée de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel

L'ADEME SE RESERVE LE DROIT DE DEMANDER DES PIÈCES ADMINISTRATIVES COMPLÉMENTAIRES EN COURS D'INSTRUCTION DU DOSSIER (K-BIS, LIASSE FISCALE, ETC.)